

Note d'information sur l'établissement de priorités, l'évaluation des critères et des besoins

QUINZIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION DU PROGRAMME ONU-REDD

9-10 novembre 2015 San José, Costa Rica

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, ce document ne sera pas imprimé sur papier afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à la neutralité climatique. Les documents des réunions du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes : www.unredd.net ou <a href="www.unre

Contexte et aperçu

La définition des critères de sélection et du pipeline qui en résulte pour la nouvelle phase du Programme ONU-REDD doit être orientée et décidée par le Conseil exécutif qui sera mis en place en janvier 2016. Toutefois, dans l'esprit de consultation qui règne sur le processus de conception du Programme 2016-2020, cette session cherche à faire le bilan des leçons tirées des processus de pipeline antérieurs, à identifier les considérations potentielles pour la définition des critères et à réfléchir sur la manière dont de tels exercices peuvent être mieux conçus pour contribuer à l'accomplissement du nouveau cadre de résultats et de ses cibles connexes.

Le Programme a déjà acquis une certaine expérience en soutien à la préparation et qu'il a appris à mieux comprendre les étapes et cycles associés aux quatre éléments du cadre de Varsovie. Alors qu'il rentre dans la phase 2016-2020, le Programme évolue pour inclure le soutien aux pays pour la prise en compte des causes et obstacles identifiés, ce nouveau type de soutien exige un réflexion approfondie et une évaluation de la meilleure manière de déterminer comment et où les ressources seront allouées pour que les cibles et les impacts anticipés soient atteints. Sur la base de cela, la session se concentrera principalement sur les aspects associés aux politiques, actions et mesures (PAM).

À ce niveau-là ainsi qu'au niveau macro, un tel processus d'établissement de priorités pourraient prendre en compte les progrès effectués sur les quatre éléments du cadre de Varsovie, les aspects relatifs au potentiel de réduction des émissions, la faisabilité et l'ambition des PAM sélectionnées, la base de soutien propice au déploiement à large échelle de ces mesures au niveau des différentes parties prenantes, ainsi que d'autres dividendes soutenant les priorités de développement nationales.

La session compte deux parties, la première étant une présentation d'introduction de Secrétariat sur les considérations qui s'applique au portefeuille tout entier, les différents critères et approches appliqués par le Programme pour créer les pipelines de projets et la contribution potentielle des évaluations des besoins à ce processus à l'avenir. Cette présentation établira un lien entre certaines des questions associées aux critères à la lumière de nouveau cadre de résultats et pourra inclure les expériences d'autres initiatives REDD+ pertinentes. La deuxième partie de la session consistera d'une discussion de panel sur la base des contributions recueillies par le biais des expériences des pays en matière de lien entre la REDD+ et les priorités nationales, sur les progrès relatifs au cadre de Varsovie et sur les éléments à prendre en compte lors du choix et de la priorisation des politiques, actions et mesures qui prennent en charge les causes de la déforestation et de la dégradation de la forêt ou les obstacles à l'amélioration et à la conservation. Dans la mesure où le programme va continuer à offrir en soutien en matière de préparation aux pays qui ont besoin d'aide, la session explorera également la manière dont les progrès vers la mise en œuvre peuvent profiter à un grand nombre de pays et ainsi lancer une nouvelle vague de pays prêts à effectuer des réductions d'émissions par le biais d'un large éventail d'actions REDD+ qui rentrent dans le cadre de la CCNUCC.
